

PROJET DE GUIDE ISO/IEC

ISO/IEC DGUIDE 17.2

ISO/TMBG

Secrétariat: ISO

Début de vote:
2015-07-01

Vote clos le:
2015-09-01

Guide de rédaction des normes pour la prise en compte des besoins des micro, petites et moyennes entreprises (PME)

Guide for writing standards taking into account the needs of micro, small and medium-sized enterprises

ICS: 01.120

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f17e8ded-2378-4698-9f23-63c6e0a8813c/iso-iec-guide-17-2016>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.



Numéro de référence
ISO/IEC GUIDE 17.2:2015(F)

© ISO/IEC 2015

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f17e8ded-2378-4698-9f23-63c6e0a8813c/iso-iec-guide-17-2016>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	4
Introduction	5
1 Domaine d'application	6
2 Références normatives	6
3 Termes et définitions	6
4 Considérations générales	7
5 Questions à prendre en compte pendant le processus d'élaboration des normes	7
5.1 Généralités.....	7
5.2 Préparation d'une étude nouvelle.....	7
5.2.1 Pertinence pour le marché.....	7
5.2.2 Parties prenantes.....	8
5.3 Questions à prendre en compte lors de la préparation d'une norme.....	8
5.3.1 Rapport coût-efficacité de la mise en œuvre des normes pour les PME.....	8
5.3.2 Disponibilité des éléments.....	8
5.4 Elaboration du contenu de la norme.....	9
5.4.1 Approche en termes de performance.....	9
5.4.2 Introduction.....	9
5.4.3 Domaine d'application.....	10
5.4.4 Essais.....	10
5.4.5 Méthodes de vérification.....	10
5.5 Structure et présentation du contenu.....	11
5.5.1 Longueur.....	11
5.5.2 Structure.....	11
5.5.3 Présentation et figures.....	11
5.5.4 Langage clair.....	12
5.5.5 Références.....	12
5.5.6 Révision.....	13
5.6 Revue finale	13
5.6.1 Période transitoire.....	13
5.6.2 Aide à l mise en œuvre.....	13
6 Liste de contrôle	14
Annexe A (informative) Définitions des micro, petites et moyennes entreprises	15
Bibliographie	19

Avant-propos

L'ISO (l'Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (la Commission électrotechnique internationale) sont des fédérations mondiales d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO et comités nationaux de l'IEC). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO et de l'IEC. Chaque comité membre intéressé par un sujet a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO ou l'IEC, participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec l'IEC en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer ce document et celles pour sa future révision sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. En particulier, il convient de noter les différents critères d'approbation nécessaires aux différents types de document. Ce document a été rédigé conformément aux règles rédactionnelles des Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle. L'ISO et l'IEC ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété. Les détails des droits de propriété identifiés durant l'élaboration du document seront dans l'introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues (voir www.iso.org/brevets).

Le Guide ISO/IEC 17 a été préparé conjointement par le TMB de l'ISO et le SMB de l'IEC.

Le Guide ISO/IEC 17 est basé sur le Guide CEN/CENELEC 17 : *Guide de rédaction des normes pour la prise en compte des besoins des micro, petites et moyennes entreprises (PME)*, auquel on accède en cliquant : <http://www.cencenelec.eu/sme/smenews/Pages/guide17.aspx>.

Introduction

Il est important que les points de vue des micro, petites et moyennes entreprises (PME) soient suffisamment pris en compte durant l'élaboration des normes et que la mise en œuvre de normes concernant la production à grande échelle ou la production de masse ne s'avère pas trop coûteuse et trop complexe pour les PME.

Les PME tirent profit des normes, cependant, leur position sur le marché peut être affaiblie du fait de leur dépendance vis-à-vis de concurrents, de fournisseurs ou de clients plus importants ou il est possible qu'elles doivent s'adapter aux solutions existantes sur le marché.

Les PME sont présentes dans la majorité des secteurs. Comme les autres utilisateurs, les PME tirent profit de l'expertise technique des normes, parfois sans avoir participé à leur élaboration. Pourtant, elles ont parfois certains avantages à être petites car elles peuvent rapidement s'adapter, être plus flexibles et peuvent avoir des frais moins importants.

Ainsi, une meilleure prise en compte du point de vue des PME dans les normes permettra d'accroître de manière considérable les bénéfices pour toutes les parties prenantes de la normalisation.

L'objectif de ce Guide est de sensibiliser aux questions pouvant être importantes pour les PME. En répondant aux besoins des PME, il est possible d'augmenter de manière significative l'utilisation des normes et les PME seront en mesure de bénéficier pleinement de leur utilisation.

Ce Guide donne des conseils et des recommandations aux rédacteurs de normes sur la façon de prendre en considération les besoins des PME et traite des questions à prendre en compte durant le processus d'élaboration des normes ISO ou IEC.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/17-2015-2378-4698-9123-63c6e0a8813c/iso-iec-dguide-17-2015>

Guide de rédaction des normes pour la prise en compte des besoins des micro, petites et moyennes entreprises (PME)

1 Domaine d'application

Ce Guide donne des préconisations et recommandations aux rédacteurs de normes sur les besoins des micro, petites et moyennes entreprises (PME) afin d'éviter leur exclusion du marché et une distorsion de concurrence.

Ce Guide s'adresse à toutes les parties prenantes impliquées dans la normalisation, c'est-à-dire aux rédacteurs de normes des Groupes de Travail (GT), des Comités Techniques (TC), des Comités de projet (PC) ou des sous-comités (SC) ainsi qu'aux membres des comités miroirs nationaux. Tous les principes énoncés dans ce guide ne doivent pas nécessairement s'appliquer à toutes les normes. De plus, les questions spécifiques à un secteur peuvent ne pas être couvertes. Les TC, les PC, les SC et les GT sont les mieux placés pour évaluer la manière de prendre en compte les besoins spécifiques des PME dans leurs normes.

Ce Guide contient:

- a) des considérations relatives à l'élaboration de normes qui soient mieux adaptées aux besoins des PME;
- b) des techniques permettant d'identifier et d'évaluer des dispositions qui, dans les normes, peuvent avoir un impact particulier sur les PME;
- c) des moyens permettant de réduire les impacts négatifs sur les PME résultant de certaines dispositions des normes;
- d) des lignes directrices pour la rédaction des normes tenant compte des PME;
- e) une liste de contrôle;
- f) des informations sur l'impact que peuvent avoir de nouvelles normes sur les micro-entreprises.

NOTE Dans ce guide, le terme "norme" englobe tous les livrables ISO/IEC.

2 Références normatives

Il n'y a pas de références normatives.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

micro, petites et moyennes entreprises - PME

les micro, petites et moyennes entreprises, telles que définies par l'autorité reconnue par le pays ou la région, ainsi que les travailleurs indépendants

Note 1 à l'article Il n'y a actuellement pas de définition universelle de ce qui constitue une PME. L'Annexe A comprend des exemples de définitions de sources variées.

3.2

rédacteur de normes

personne responsable de la rédaction d'une norme

4 Considérations générales

Il convient que les rédacteurs de normes s'assurent que les normes sont faciles à comprendre par ceux qui sont censés les lire. Le contexte dans lequel les utilisateurs de normes opèrent peut être différent selon l'utilisation, le secteur et le type de norme. Par conséquent, lors de la rédaction des normes, une attention doit être apportée à l'utilisation de terminologie et de langage compréhensibles par tous les utilisateurs.

Les PME peuvent avoir des modèles d'entreprise similaires, mais aussi parfois très différents, de ceux des autres groupes cibles potentiels de normes. Du fait que les PME sont présentes dans pratiquement tous les secteurs, une attention particulière est requise pour prendre en compte les intérêts des PME et en particulier des micro-entreprises en tant qu'utilisateurs potentiels des normes. Par exemple, il convient de noter que les consultants, les organismes de certification, les laboratoires d'essai ou de recherche peuvent avoir des intérêts différents par rapport aux entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution de produits ou services spécifiques. Par conséquent, les intérêts de chacune de ces parties prenantes doivent être considérés avec attention.

5 Questions à prendre en compte pendant le processus d'élaboration des normes

5.1 Généralités

Plusieurs aspects de la normalisation ayant une importance spécifique pour les PME sont présentés dans les paragraphes 5.2 à 5.6. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être étayée par des principes plus généraux ou spécifiques correspondant aux besoins des utilisateurs de normes, tels que ceux énoncés dans d'autres documents (par exemple, le Guide 3 de l'IFAN : 2008^[2]).

Etant donné qu'il peut s'avérer difficile pour les PME, et plus particulièrement pour les micro-entreprises, de participer directement au processus, il convient d'entreprendre en priorité des consultations sur les besoins et/ou les intérêts des PME par l'intermédiaire de leurs associations et/ou de leurs associations sectorielles.

5.2 Préparation d'une étude nouvelle

5.2.1 Pertinence pour le marché

Vérifier la pertinence de la norme pour les PME.

Avant de proposer une étude nouvelle, il convient que l'auteur de la proposition évalue la nécessité d'une norme. Toutes les parties prenantes potentielles doivent être consultées afin d'évaluer leur besoin ou leur intérêt vis-à-vis de la norme proposée.

Pour les propositions d'étude nouvelle, les besoins du marché doivent être clairement spécifiés et refléter aussi l'intérêt pour les PME. Pour l'ISO, voir les formulaires 1 et 4; pour l'IEC, voir les formulaires NTC et NP. Il convient également de faire référence aux Directives ISO/IEC, Partie 1, 2004[5], Annexe C Justification des propositions pour l'établissement de normes. Il est important que les normes soient pertinentes pour le marché et reflètent les besoins de toutes les parties prenantes, y compris les PME, en satisfaisant les besoins identifiés et en étant bénéfique pour la majorité des entreprises pouvant être impactées par la norme.

5.2.2 Parties prenantes

Vérifier s'il existe des exigences particulières pour les parties prenantes des PME.

Lors de la préparation d'une étude nouvelle, tous les efforts possibles doivent être faits pour que toutes les catégories de parties prenantes soient identifiées et consultées afin d'offrir aux PME ou leurs représentants l'opportunité de participer aux travaux de normalisation.

Les besoins particuliers des PME sont à prendre en compte dans le processus d'élaboration et de rédaction au même titre que les besoins de tous les groupes cibles de la norme finalisée.

5.3 Questions à prendre en compte lors de la préparation d'une norme

5.3.1 Rapport coût-efficacité de la mise en œuvre des normes pour les PME

Prendre en compte les coûts d'investissement et de formation nécessaires pour la mise en œuvre d'une norme.

Il convient d'étudier les coûts de mise en œuvre de la norme avant d'introduire des dispositions ou des exigences susceptibles de ne pas être rentables dans toutes les situations. Compte tenu du fait que les PME ont moins d'employés, il convient de prêter une attention particulière aux:

- Conséquences de l'évolution des technologies ;
- Coût d'investissement dans de nouveaux équipements ;
- Coût de la formation ;
- Coût des essais ;
- Coût des rapports ;
- Coût d'engagement de consultants ;
- Coût de mise en conformité aux règlements qui se réfèrent à la nouvelle norme ;
- Compétences spécifiques des PME.

Dans tous les cas, il convient que les rédacteurs de normes déterminent si les exigences peuvent être satisfaites sans imposer de contraintes disproportionnées et/ou inutiles aux PME. Une norme ne doit pas entraver la promotion de l'innovation en matière de nouveaux produits, services ou processus.

En outre, il convient de prêter une attention particulière aux situations impliquant un plus faible volume de production ou d'activités. Les normes ne doivent pas nuire à la flexibilité et à la polyvalence qui caractérisent souvent les modèles d'entreprise des PME.

5.3.2 Disponibilité des éléments

Prendre en compte la disponibilité des éléments requis.

Les normes doivent refléter les évolutions les plus récentes. Néanmoins, tous les éléments nécessaires pour satisfaire à une exigence donnée doivent être disponibles sur le marché comme par exemple en ce qui concerne les technologies, les produits, les équipements d'essais, les laboratoires d'essai, les droits de propriété intellectuelle, etc. Par conséquent, la situation en matière d'approvisionnement doit être vérifiée lorsqu'une norme nouvelle ou révisée est élaborée. Il convient que ces considérations incluent la disponibilité sur les marchés nationaux qui sont plus importantes pour les PME.

5.4 Elaboration du contenu de la norme

5.4.1 Approche en termes de performance

Améliorer la compréhension et l'utilisation de la norme en ajoutant des exemples et des explications.

Selon les Directives ISO/IEC, Partie 2:2011[6], 4.2, "Chaque fois que cela est possible, les exigences doivent être exprimées en termes de performance plutôt qu'en termes de conception ou de caractéristiques descriptives. Cette approche laisse le maximum de liberté au progrès technique. Il conviendra au premier chef d'inclure les caractéristiques, qui sont susceptibles d'être acceptées à l'échelle mondiale (universellement).

Au besoin, en raison des différences de législation, de climat, d'environnement, d'économie, de conditions sociétales, de structures commerciales, etc., il est possible d'indiquer plusieurs options ».

L'approche en termes de performance offre souplesse et possibilité d'innovation aux entreprises. Les normes doivent également servir à transmettre un savoir-faire de base. Toutefois, l'approche en termes de performance doit parfois être accompagnée d'exemples et d'explications afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre de la norme par les PME.

Cela peut être fait de manière informative, par exemple au moyen de textes, d'illustrations, de graphiques ou de tableaux mettant l'accent sur des méthodes simples de mise en œuvre.

De telles informations doivent faciliter et accroître la mise en œuvre des normes par les PME qui peuvent avoir des difficultés à transposer des exigences de performance pures en solutions pratiques.

5.4.2 Introduction

Prévoir une introduction contenant des renseignements pratiques.

Il convient d'inclure les informations suivantes dans l'introduction et de les répéter dans le résumé, le cas échéant.

Il convient que chaque norme contienne une explication sur les raisons de sa création et/ou la motivation de toutes les modifications ou révisions.

Il convient de spécifier le type d'entreprise et/ou d'activités concerné par la norme.

Si la norme peut s'appliquer à une vaste gamme de produits ou de services, il convient dans la mesure du possible de les mentionner dans le domaine d'application.

Les PME n'ont pas toujours connaissance des normes qui s'appliquent à leurs activités; par conséquent, il convient que le document indique les groupes cibles de manière aussi détaillée que possible, en particulier pour ce qui concerne les PME.